

Licence Sciences Humaines et Sociales, mention Géographie

RNCP13342 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	341, 333, 121
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université du Littoral Côte d'Opale

<http://www.univ-littoral.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Cette licence prépare essentiellement les étudiants à la poursuite d'études, grâce à ses deux parcours, « Géographie et aménagement » et « Métiers de l'enseignement et de la formation » :
 - en master professionnel ou recherche,
 - en préparation des concours de l'enseignement (IUFM, CAPES et Agrégation).
- Des débouchés professionnels sont également possibles au niveau bac + 3 :
 - carrières accessibles par le biais de concours administratifs (fonctions publiques d'Etat et territoriale),
 - carrières du secteur privé (ex. : technicien cartographe, sigiste)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Cette Licence vise à former des individus autonomes (travaillant seuls ou en groupes) dans l'analyse de problèmes simples liés à la Géographie et à l'Aménagement du territoire. Elle doit notamment leur permettre :
 - de comprendre la pluralité de l'approche géographique,
 - de définir la problématique du cas posé,
 - de collecter des informations (sur le terrain ou par des recherches bibliographiques),
 - de les traiter et les analyser (statistiquement, cartographiquement),
 - de synthétiser et de communiquer clairement les résultats (dans un rapport écrit ou une communication orale).
- Le parcours « Géographie et aménagement » a pour objectif principal de préparer les étudiants à une poursuite d'études en master. Ils doivent :
 - comprendre précisément les interactions entre milieux « naturels » et activités humaines,
 - affiner leur connaissance des acteurs et des aspects institutionnels de l'aménagement du territoire,
 - se perfectionner dans l'utilisation des Systèmes d'Information Géographique,
 - conduire un projet concret d'étude sur un territoire donné.
- Le parcours « Métiers de l'enseignement et de la formation » intéresse les étudiants se destinant à poursuivre leurs

études dans une préparation aux concours de l'éducation nationale. Il leur permet de :

- étoffer leur culture générale et améliorer leurs méthodes d'analyse géographique et historique,
- perfectionner leurs techniques d'expression écrite et orale,
- expérimenter le métier de Professeur des Ecoles grâce à un stage sur le terrain,
- connaître les programmes et les exigences des concours de l'enseignement.

· Les titulaires de la Licence de Géographie doivent être capables de construire leur projet personnel et professionnel :

- savoir établir leur bilan de compétences et identifier leurs objectifs professionnels,
 - connaître les filières d'études de deuxième cycle universitaires,
 - savoir s'informer sur les métiers liés à la Géographie, l'aménagement du territoire, la gestion de l'environnement, l'enseignement et la recherche,
- savoir s'informer sur la nature et le contenu des concours administratifs accessibles à leur niveau d'étude, et sur le marché de l'emploi.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- fonction publique territoriale, ex. concours de catégorie B de la filière administrative (rédacteur territorial), guide-conférencier,
 - fonction publique d'Etat, ex. : éducation nationale (enseignant vacataire, secrétaire, Conseiller Principal d'Education), police nationale, douane,
- dans le secteur privé : technicien cartographe (Systèmes d'Information Géographique), chargé d'études en urbanisme ou environnement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- fonction publique territoriale, ex. concours de catégorie B de la filière administrative (rédacteur territorial), guide-conférencier,
 - fonction publique d'Etat, ex. : éducation nationale (enseignant vacataire, secrétaire, Conseiller Principal d'Education), police nationale, douane,
- dans le secteur privé : technicien cartographe (Systèmes d'Information Géographique), chargé d'études en urbanisme ou environnement

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Enseignants chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13342/>